



**MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES  
SECRETARIAT PERMANENT ITIE-MALI**

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES  
2013 POUR LA MISE EN OUEVRE  
DE L'INITIATIVE POUR LA  
TRANSPARENCE DANS LES  
INDUSTRIES EXTRACTIVES**



## **INTRODUCTION**

Le présent rapport retrace les activités menées par le Comité de pilotage de l'initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en République du Mali (ITIE-Mali) au cours de l'année 2013.

Ce travail est rendu possible grâce à la participation de toutes les parties prenantes et des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de l'ITIE au Mali.

### **I. ACTIVITES REALISEES**

#### **A. SUR LE PLAN INTERNATIONAL**

##### **1. 6<sup>e</sup> conférence mondiale de L'ITIE organisée à Sydney en Australie :**

Le Mali a été officiellement invité à prendre part à la 6<sup>ème</sup> conférence mondiale de l'ITIE à Sydney du 22 au 25 Mai 2013. Cette rencontre qui a réuni l'ensemble des pays intervenant dans le processus ITIE, a été un cadre d'échanges et de réflexion sur les enjeux de sa mise en œuvre et particulièrement l'adoption de la nouvelle norme ITIE 2013. Mais la délégation malienne, pour des raisons logistiques, n'a pas pu effectuer le déplacement.

##### **2. Séminaire de formation sur la norme ITIE tenu à Abidjan en Cote d'Ivoire.**

L'ITIE-Mali a été invitée à désigner trois représentants de son groupe multipartite (Administration, Sociétés Extractives et société



civile) au séminaire de formation sur la norme ITIE du 16 au 18 Octobre 2013 à Abidjan. Cette rencontre a été l'occasion de mener des discussions sur l'effectivité de la mise en œuvre de la norme ITIE, les défis et priorités des industries extractives dans les pays mettant en œuvre cette norme et capitaliser les expériences dans ces pays respectifs.

### **3. Atelier de formation sur la stratégie de communication à Berlin en Allemagne.**

Un représentant de la commission de communication du comité de pilotage de l'ITIE-Mali, a été désigné pour prendre part au séminaire sur la stratégie de communication dont le but est de développer des stratégies de communication ITIE pour mieux susciter des débats autour des rapports produits l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur les communautés vivant dans zones d'où sont extraites les ressources minières.

## **B. SUR LE PLAN NATIONAL**

### **1) DES ACTIVITES DE COMMUNICATION**

L'ITIE étant un vocable nouveau dans le monde en général, et en République du Mali en particulier, sa compréhension et son appropriation dépendent d'une bonne stratégie de communication pouvant permettre aux populations d'approprier l'ITIE.

La stratégie de communication mise en place par l'ITIE-Mali pour diffuser, vulgariser les idéaux de ITIE et les rapports nationaux met l'accent sur les moyens traditionnels de communication, des conférences de presse des conférence-débats et des sessions de renforcement des capacités.

### **2) DES SESSIONS**

L'ITIE-Mali a organisé en 2013 des sessions ordinaires du Conseil pilotage :

- En Janvier 2013, le comité de pilotage a tenu une session ordinaire consacrée à la réactualisation de son plan d'action triennal budgétisé 2013-2015. Le comité de pilotage a saisi cette occasion pour réitérer des engagements pris par le comité de supervision en sa



session du 19 Janvier 2012. Il s'agit de des recommandations formulées lors de cette session :

- Décentraliser l'ITIE en créant des comités au niveau de toutes les régions et singulièrement dans celles riches en ressources minières ;
- Intégrer la coalition 'Publiez ce que vous payez ' dans le cadre institutionnel de l'ITIE-Mali.

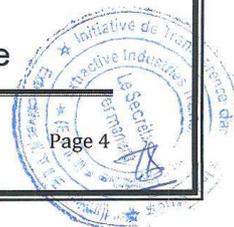
. La deuxième session du comité de pilotage en Juin 2013, s'est penché sur la validation des termes de référence pour le recrutement de l'administrateur indépendant chargé d'élaborer une étude de cadrage et le 5<sup>ème</sup> rapport ITIE pour l'exercice 2011.

En Novembre 2013, une session ordinaire du comité de pilotage a fait l'objet d'une validation du 1<sup>er</sup> rapport de cadrage en vue de l'élaboration du rapport de conciliation de l'exercice 2011. Les principales conclusions retenues dans ce rapport ont permis d'avoir un référentiel ou un périmètre délimité comme suit :

- Entités déclarantes : 09(neuf) sociétés extractives aurifères ,01(une) société extractive de fer et 05 (cinq) entités publiques ou administrations,
- Plus d'une trentaine de flux fiscaux retenus ;
- Un formulaire de déclaration plus cohérent par rapport aux exercices antérieurs.

En Décembre 2013, session de validation du rapport de conciliation des flux de paiements effectués par les sociétés extractives et les revenus perçus par l'Etat au titre de l'exercice 2011. Les conclusions de l'administrateur indépendant ont fait ressortir un écart définitif de 2 187 029 000 F CFA entre les déclarations de l'Etat et celles des sociétés extractives.

**3) RENFORCEMENT DES CAPACITES :**  
L'ITIE-Mali a organisé en 2013, plusieurs sessions de



renforcement des capacités pour amener les parties prenantes au processus ainsi que celles qui sont extérieures au processus, à mieux comprendre le fonctionnement et l'évolution de l'initiative tant au niveau national qu'international afin d'être au même niveau d'information. On peut résumer ces activités comme suit :

- Restitution du séminaire de formation sur la nouvelle norme ITIE à l'intention des membres du comité de pilotage ( l'accent a été mis sur les principales modifications apportées à la nouvelle norme) ;
- Workshop pendant la phase d'élaboration de l'étude de cadrage à l'intention de toutes les parties prenantes en vue la conciliation du rapport ITIE 2011 ;
- Dissémination du rapport de conciliation ITIE de l'exercice 2010 à l'intérieur du pays par la commission de communication dirigée par la société civile en collaboration avec la coalition malienne « Publiez ce Que Vous Payez »,
- Organisation des ateliers de dissémination du rapport ITIE 2010 à l'intention des médias publics et privés (plus de 30 médias de presse écrite et parlée y étaient représentés).
- Visite d'une délégation du secrétariat international de l'ITIE conduite par Wouter Biesterbos Directeur régional pays en vue d'apporter un appui technique au comité de pilotage pour la poursuite de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali.

Ces différents thèmes abordés ont permis aussi d'informer et d'attirer l'attention des participants sur le rôle combien important que l'ITIE joue dans la lutte contre la pauvreté dans les pays riches en ressources naturelles.

Lorsque la bonne gouvernance est effective dans un pays riche en ressources naturelles, les revenus tirés de l'exploitation de ces ressources peuvent encourager la croissance économique et la réduction de la pauvreté.



Ce qu'on peut retenir de ces communications aussi, c'est que la bonne gouvernance pourrait être un facteur de développement harmonieux et durable, gage d'une croissance économique nationale et un indicateur de performance politique que s'il y a des lois équitables, une bureaucratie sérieuse, une justice fiable, une stabilité politique et une corruption minimisée.

Aussi, il faut que tous les acteurs impliqués dans l'organisation et le fonctionnement de la vie publique que sont l'appareil étatique la société civile et le secteur privé soient concernés.

A travers l'ITIE, les citoyens ont la possibilité d'apprécier à sa juste valeur la contribution des opérateurs du secteur minier dans l'économie nationale, par le versement de diverses taxes, la création des emplois et la réalisation des œuvres sociales au profit des communautés de base. L'ITIE constitue donc un instrument qui permet de juger la moralité des opérateurs du secteur minier en matière d'acquittement fiscal et une garantie de participation de ceux-ci au développement effectif du pays.

## **.II) FINANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE**

Les ressources financières de l'ITIE-Mali proviennent du Gouvernement, de la Banque Mondiale et de la coopération allemande GIZ. En 2013 la coopération allemande GIZ a assuré le financement intégral du rapport de conciliation pour l'exercice 2011 et l'élaboration du rapport de cadrage pour un rapport 45 000 000 FCFA. L'apport de l'Etat malien a permis de prendre en charge les salaires du personnel du secrétariat permanent dont le montant vaut 16 000 000 F CFA environ.



### III) PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2014

Le Mali a été reconnu conforme le 29 Aout 2011 et s'est aussitôt attelé à la pérennisation et au renforcement de la mise en œuvre de l'initiative surtout que la nouvelle norme rentrera en vigueur à partir de Janvier 2014 . Les actions menées en 2013 s'inscrivent dans cette perspective. Ces efforts vont se poursuivre en 2014 notamment par :

- La décentralisation de l'ITIE par la création des comités locaux ;
- La création d'une loi ITIE au Mali ;
- La relecture du cadre institutionnel de l'ITIE-Mali ;
- L'accroissement du financement local par la fiscalité ;
- L'application et le respect rigoureux de la norme ITIE ;
- Le renforcement et la diversification des acteurs intervenant dans la question des industries extractives et susciter des débats publics ;
- Développement d'un partenariat avec d'autres organisations ;
- La préparation continue de la validation du Mali en Aout 2016 ;
- La dotation par l'Etat d'un montant de 107 000 000 FCFA au titre du budget d'Etat 2014, permettra de financer les activités essentielles de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali. Cependant les promesses conséquentes des partenaires comme la Banque Mondiale et la GIZ permettraient de financer le plan d'action budgétisé validé par le comité de pilotage.



## **Conclusion :**

*Après sept ans de mise en œuvre, le Mali a accédé au statut de pays Conforme à la norme ITIE le 29 Aout 2011 . Dans cette phase de post-conformité qui présente de nouveaux défis, la volonté politique indispensable reste figée par les nouvelles Autorités qui ont fait une place de choix au processus ITIE dans leurs engagements pour le développement économique et social du pays.*

*Le Mali travaillera au strict respect de ces engagements et les défis à relever par tous les pays mettant en œuvre l'ITIE, c'est l'effectivité de l'application de la nouvelle norme, qui constitue pour l'instant une phase test.*

*L'ITIE Mali s'est résolument attelée à la consolidation et à la pérennisation de l'Initiative.*

*L'initiative se veut une partie intégrale des politiques et stratégie nationales et, à ce titre, des réflexions sont en cours pour une plus grande intégration du processus ITIE dans les réformes visant à améliorer la gestion des finances publiques et la gouvernance en général.*

*La mobilisation et la cohésion constatées au sein du comité de pilotage pour la validation du Mali sont plus que jamais nécessaires pour poursuivre ces défis immenses.*

Bamako, le 26 Décembre 2013

**Le Secrétaire permanent ITIE-Mali**



**Dr Djibouroula TOGOLA**  
**Chevalier de l'Ordre National**

